

# Des faillites au plus bas en France depuis la crise de 2008

C'est une bonne nouvelle, de plus, pour l'économie française. Au troisième trimestre 2017, le nombre de défaillances d'entreprises a reculé de 5,2 % par rapport à la même période de 2016, selon l'étude de la société Altares. Septembre marque même le 34<sup>e</sup> mois consécutif de baisse...

Plus frappant encore, jamais depuis 10 ans le niveau des redressements et liquidations judiciaires, ainsi que des procédures de sauvegarde, n'avait été aussi bas que cet été, tombant sous la barre des 11 000 par trimestre. Le nombre d'emplois menacés (33 800) par ces procédures est également le plus faible de la décennie. Toutes les tailles d'entreprise sont concernées par cette amélioration, à l'exception des sociétés de 20 à 49 salariés. Mais ces dernières ayant connu une forte baisse des défaillances précédemment, il s'agit d'une stabilisation.

Certains secteurs, longtemps touchés par une forte sinistralité, relèvent la tête. Le nombre de défaillances est ainsi en net recul au troisième trimestre dans le commerce d'habillement (- 29 % sur un an), la construction (- 10,9 %), les salons de coiffure (- 9 %) ou la restauration traditionnelle (- 7 %). Et si certaines activités sont à la peine, c'est souvent pour des raisons particulières : les taxis concurrencés par les VTC, et les opticiens, mis à mal par le moindre remboursement des lunettes.

Selon Altares, la France devrait finir avec 54 000 défaillances fin 2017. Soit sous le seuil des 55 000, jamais atteint depuis la crise de 2008. Néanmoins, comme le souligne Thierry Millon, directeur des études chez Altares, « on peut aussi regretter que le nombre de dépôts de bilan soit encore deux fois supérieur à celui de notre voisin et partenaire allemand ».

C. C.